

Plan stratégique du sport et du mouvement



Sommaire

- 1 Éditorial
- 2 Vision
- 4 Axes stratégiques
- 6 Infrastructures sportives
- 10 Sport et activité physique en milieu associatif
- 12 Activité physique et mouvement en libre accès
- 14 Gouvernance et ressources
- 20 Synthèse



Valeurs

Versoix, une ville...

- En mouvement et active
- Accueillante et intégrative
- Orientée vers l'avenir et fédératrice

Enjeux de société

- Qualité de vie et santé publique
- Inclusion, liens interpersonnels et intégration sociale
- Animation du territoire et rayonnement

Encourager l'activité physique et le mouvement

Versoix est en plein développement et se positionne comme une commune inclusive, attractive et durable.

La pratique sportive, l'activité physique et le mouvement sont des moyens pertinents pour concrétiser cette vision.

Ces dernières années, la notion de sport s'est élargie pour inclure celle de mouvement, et les publics se sont multipliés pour intégrer le développement de la pratique féminine, celle des seniors ainsi que la polysportivité des plus jeunes.

Dans ce contexte, notre commune doit réinventer ses espaces de pratique et ses moyens d'atteindre sa population, à travers la pratique en club, mais également la promotion d'une pratique autonome et sans contrainte.

C'est l'enjeu et l'ambition proposée à travers ce plan stratégique du sport et du mouvement, à savoir offrir une vision et des axes stratégiques pour développer la pratique sportive à Versoix, et les concrétiser à travers des actions sur le terrain.

La mise en évidence de trois espaces emblématiques que sont le Centre sportif de Versoix, les espaces de pratique dans les quartiers, et les rives du lac, pose le cadre du terrain de jeu qui est proposé.

Les actions définies dans les domaines des infrastructures, de la pratique en club et de la pratique libre, donnent un cadre d'action pour avancer dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse.

La gouvernance, l'organisation et les ressources nécessaires représentent les moyens de réaliser cette ambition.

Fruit d'une concertation avec les clubs sportifs de la commune et les forces vives de la politique locale, ce plan stratégique du sport et du mouvement nous offre une feuille de route pour favoriser le développement d'une ville active qui met le bien-être de sa population au cœur de ses préoccupations.

Le Conseil administratif de la Ville de Versoix

1.

Vision

La Ville de Versoix se positionne comme un pôle régional en matière de sport et de mouvement qui offre une qualité de vie à toute la population en renforçant l'inclusion et en animant son territoire grâce au sport et à l'activité physique.

3 espaces emblématiques

● **Centre sportif de Versoix**
Pôle régional de la pratique sportive

○ **Centre-ville**
Lieux de pratique dans les quartiers et les écoles

● **Léman**
Lieux d'accès à la nage en eau libre et aux sports nautiques





2.

Axes stratégiques

- **Infrastructures sportives**
Programmer et exploiter des infrastructures sportives durables
- **Sport et activité physique en milieu associatif**
Favoriser le sport et l'activité physique en milieu associatif
- **Activité physique et mouvement en libre accès**
Encourager l'activité physique et le mouvement en libre accès





Infrastructures sportives

Programmer et exploiter des infrastructures sportives durables



Situation actuelle

La Ville de Versoix fait face à une croissance de sa population (+50% entre 1991 et 2022) et de celle de ses communes limitrophes (+47% entre 1990 et 2020) qui met sous pression l'ensemble des infrastructures publiques.

Dans le domaine du sport et de l'activité physique, cette pression est accentuée par l'augmentation de la pratique sportive en Suisse, avec le renforcement de la pratique féminine et des seniors, et le développement d'une pratique polysportive chez les jeunes. La volonté pour Versoix de favoriser

un accès universel aux infrastructures renforce le défi à relever. En effet, la plupart des infrastructures sportives de la commune ont été construites dans les années 1970 et 1980, il y a près de 50 ans.

Dans ce contexte, plusieurs opportunités apparaissent, avec le projet d'extension du Centre sportif de Versoix, en vue d'y accueillir le pôle football genevois et de répondre aux besoins des clubs locaux, le projet de construction d'une piscine couverte intercommunale de Pré-Bois, et enfin les projets de rénovation de plusieurs bâtiments scolaires.

Élaborer un concept des infrastructures sportives

Objectif

Planifier la construction et la rénovation des équipements sportifs de la Ville de Versoix sur la base d'un inventaire quantitatif et qualitatif des infrastructures sportives et des espaces propices au mouvement.

Constat

L'établissement d'un concept des infrastructures sportives communales et des espaces propices au mouvement permet d'obtenir une vision complète afin d'anticiper la planification et les financements associés à cet enjeu central en matière de mouvement.

Actions

- Établir un inventaire quantitatif et qualitatif des infrastructures sportives et des espaces propices au mouvement.
- Déterminer les besoins actuels et futurs des clubs et de la population, notamment en lien avec le développement de nouvelles pratiques.
- Proposer une planification pluriannuelle de la construction et de la rénovation des infrastructures sportives avec une approche intercommunale.
- Identifier les espaces disponibles dans la commune et les opportunités pour développer l'offre en espaces sportifs.
- Estimer les coûts de construction ou de rénovation des infrastructures et leur modèle économique.

Rénover le Centre sportif de Versoix

Objectif

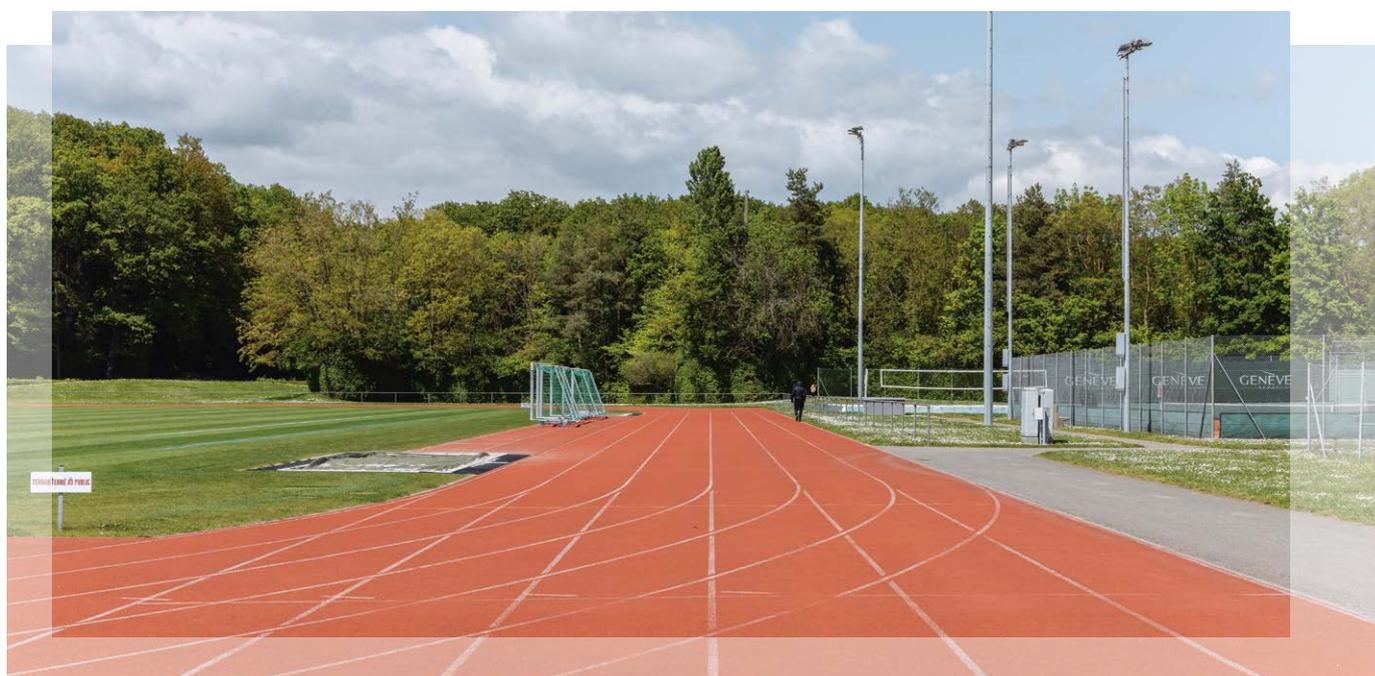
Rénover le Centre sportif de Versoix et faire évoluer son offre sportive.

Constat

Inauguré en 1988, le Centre sportif de Versoix est un pôle régional pour la pratique sportive. Ces dernières décennies, les pratiques sportives ont largement évolué. Plusieurs projets sont actuellement en discussion (padel tennis, skatepark, salle omnisports, pôle football, etc.) et nécessitent une prise de position concertée quant à l'évolution de l'offre sportive.

Actions

- Élaborer une image directrice de la rénovation du Centre sportif de Versoix, en évaluant les possibilités de construire une salle omnisports avec gradins, des terrains de padel tennis, un espace pour la pratique des sports urbains (skatepark, pump-track), un terrain de football synthétique, et un stade dédié exclusivement à la pratique de l'athlétisme, en cohérence avec l'accueil potentiel d'un pôle football cantonal.



Regrouper l'offre de terrains de football

Objectif

Regrouper la pratique du football au Centre sportif de Versoix et offrir un nouvel espace public en libérant le terrain du stade municipal de l'avenue Louis-Yung.

Constat

La pratique du football à Versoix continue son expansion (près de 700 membres), avec le développement du football féminin et du Team Léman. L'offre d'infrastructures est actuellement éclatée entre le CSV et le stade municipal de l'avenue Louis-Yung. Le développement d'un pôle football cantonal, avec la possible venue des équipes du Servette FC, offre une opportunité unique de centraliser les installations sportives pour le football à Versoix.

Actions

- Regrouper la pratique du football au Centre sportif de Versoix, en optimisant les infrastructures nécessaires (terrains, vestiaires, buvette, etc.) pour le FC Versoix, dans le cadre du développement d'un pôle football cantonal.
- Libérer le terrain du stade municipal de l'avenue Louis-Yung pour créer un nouvel espace public.
- Transformer l'un des terrains actuels en herbe du Centre sportif de Versoix en un terrain synthétique, et libérer le terrain central de l'anneau d'athlétisme.
- Veiller à prendre en compte les intérêts directs de la Ville de Versoix et du FC Versoix dans le cadre des négociations avec le Canton de Genève pour une possible extension du Centre sportif et la venue du Servette FC.

Construire une ou plusieurs salles omnisports

Objectif

Construire une ou plusieurs salles omnisports à Versoix.

Constat

La Ville de Versoix est propriétaire de plusieurs salles omnisports (Lachenal, Montfleury, Ami-Argand, Bon-Séjour), destinées principalement aux activités scolaires et pas toujours adaptées à la pratique sportive en club. L'utilisation des salles de sport du CO Colombières est dépendante du Canton et celles-ci sont vétustes. Dans le même temps, la demande en salles de sport est très importante, notamment de la part des clubs (basketball, volleyball, gymnastique, etc.). La rénovation de plusieurs bâtiments scolaires offre des opportunités intéressantes.

Actions

- Construire une ou plusieurs salles omnisports dans le cadre de la rénovation des écoles de Montfleury et Lachenal.
- Évaluer la faisabilité de construire une salle omnisports double ou triple sur le site de Lachenal ou du Centre sportif de Versoix.
- Travailler avec le Canton de Genève pour optimiser la rénovation des salles omnisports du CO Colombières et leur exploitation future.
- Veiller à une exploitation optimale des salles omnisports, notamment à travers la mise en œuvre de technologies novatrices qui favorisent leur réservation et accès.

Développer l'offre de piscines dans la région

Objectif

Favoriser l'accès pour les élèves et les habitants à des bassins de natation couverts.

Constat

La Ville de Versoix est située à proximité du lac Léman, ce qui constitue un élément fort de son identité. Elle dispose d'une piscine communale de 25 m à ciel ouvert, mais elle ne dispose pas d'un bassin couvert pour l'apprentissage de la natation par les écoliers et écolières, pour une pratique de loisirs et/ou de compétition pour sa population.

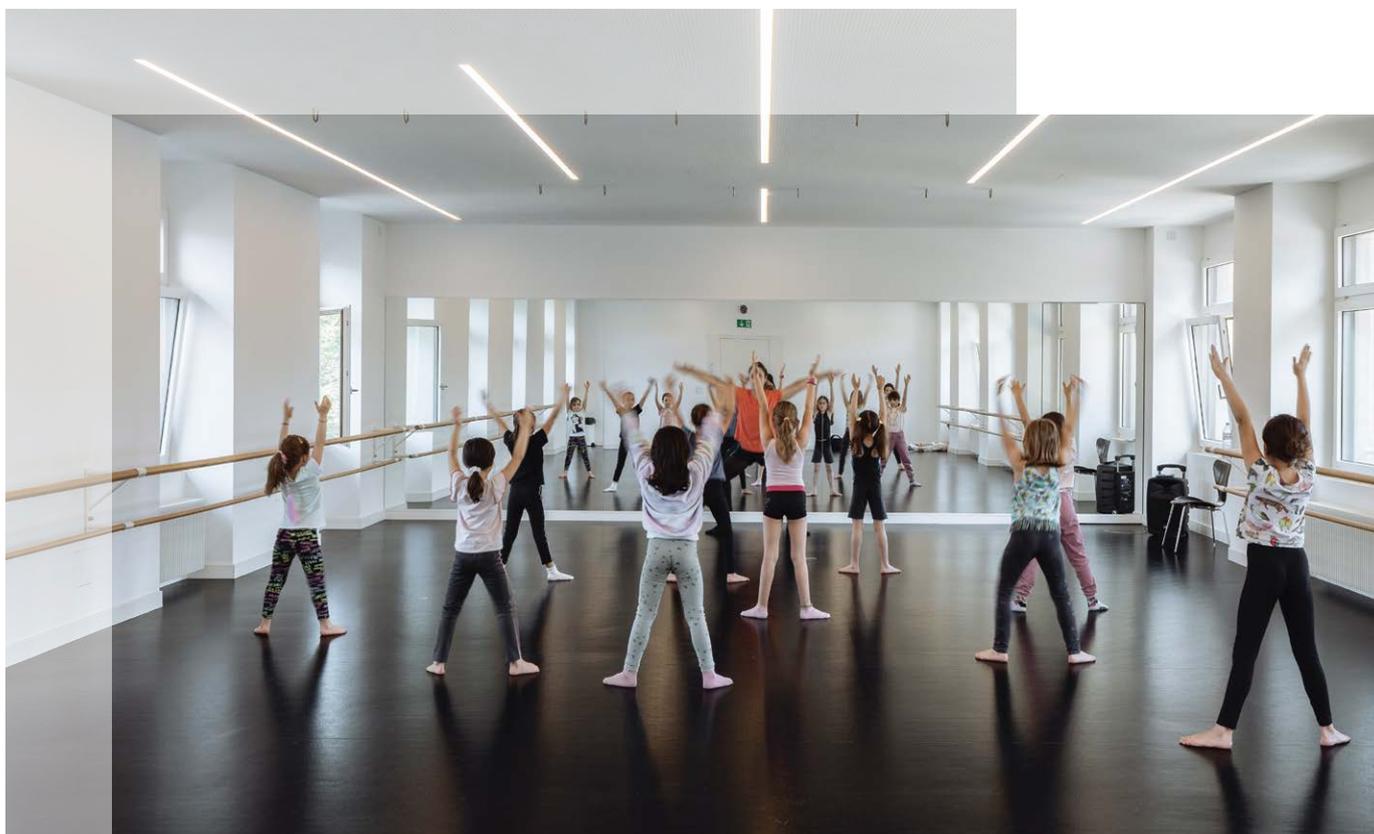
Actions

- Favoriser une utilisation extensive du bassin ouvert de 25 m du Centre sportif de Versoix.
- Explorer les possibilités d'augmenter l'accès pour les élèves et habitants à des bassins de natation couverts, notamment en collaborant à la construction de la piscine couverte intercommunale de Pré-Bois à Meyrin, et en saisissant l'opportunité de la rénovation des écoles primaires de Montfleury et Lachenal pour évaluer la possibilité de construire un bassin de natation couvert.



Sport et activité physique en milieu associatif

Favoriser le sport et l'activité physique en milieu associatif



Situation actuelle

La Ville de Versoix dispose de 20 clubs sportifs reconnus qui contribuent à la vie associative de la commune et proposent une offre sportive multiple. Avec un total de plus de 4'200 membres, dont 63% de juniors et 37% d'actifs, 69% d'hommes et 31% de femmes, 61% de résidents hors de Versoix et 39% de Versoisiens, ces clubs expriment la diversité de l'offre sportive de Versoix, avec des clubs au rayonnement local ou régional, une orientation vers la compétition ou le sport-santé.

Si ces clubs sont déjà largement soutenus par la Ville de Versoix à travers la mise à disposition d'infrastructures sportives et des soutiens financiers directs, ils doivent désormais relever de nouveaux challenges en lien avec la baisse des vocations pour les fonctions de moniteurs sportifs ou de membres de comité. De plus, ils doivent répondre à de nouvelles attentes des membres qui se dirigent de plus en plus vers une pratique non compétitive.

Renforcer le soutien aux clubs sportifs

Objectif

Renforcer le soutien apporté aux clubs et favoriser la mutualisation des ressources.

Constat

La Ville de Versoix dispose de 20 clubs sportifs reconnus qui proposent une offre sportive multiple. Si ces clubs sont déjà soutenus par la mise à disposition d'infrastructures sportives et des soutiens financiers directs, ils expriment des besoins en termes d'espaces sportifs, de locaux administratifs et de contacts plus soutenus avec les services communaux.

Actions

- Poursuivre la mise à disposition d'infrastructures sportives et le soutien financier apporté aux clubs sportifs en précisant les attentes de la Ville.
- Favoriser la mutualisation des ressources entre les clubs et répondre à leur besoin de salle de musculation et de salle de comité.
- Renforcer les liens entre la commune et les clubs par des contacts réguliers, l'organisation d'une soirée des sports annuelle, et le développement de la « Journée du Sport et de l'activité physique ».
- Développer une interface numérique pour simplifier les demandes de subventions.
- Soutenir les clubs sportifs dans l'organisation de leurs manifestations sportives ou celles de tiers (Derby des Bois, Course de l'Escalade, etc.).

Accompagner les clubs sportifs dans leur évolution

Objectif

Accompagner les clubs dans la diversification de leur offre et l'intégration des enjeux actuels de développement du sport.

Constat

La Ville de Versoix dispose de 20 clubs sportifs reconnus qui proposent une offre sportive multiple. Ces clubs font face à des défis importants, notamment en termes de recrutement des entraîneurs, du renouvellement de leurs comités, mais également de la transformation de leur offre sportive, vers des membres désormais davantage intéressés par une pratique sportive non compétitive.

Actions

- Valoriser l'engagement bénévole en organisant une soirée annuelle de remerciements et en offrant une mise en avant sur les canaux de communication de la commune pour leur recrutement.
- Renforcer le développement des clubs en participant au financement des formations et diplômes des entraîneurs.
- Accompagner les clubs dans la mise en place de camps multisports dédiés au développement polysportif des jeunes.
- Considérer le rôle des associations sportives dans le projet de l'école à journée continue qui peut être une source de revenu financier ou de création de postes pour les salariés et encadrants de ces clubs.

Activité physique et mouvement en libre accès

Encourager l'activité physique et le mouvement en libre accès



Situation actuelle

L'accès aux infrastructures sportives est limité en raison de l'importance de la demande (croissance de la population, augmentation de la pratique sportive) et d'une offre insuffisante. Dans le même temps, les intérêts en termes de mouvement évoluent au-delà des milieux associatifs et l'activité physique peut être pensée de manière diversifiée et en libre accès.

Ainsi, le développement d'espaces favorisant la mobilité douce (Voie verte), les cheminements piétonniers, ou encore la pratique du mouvement dans les écoles ou les quartiers (design actif) ouvre

des perspectives intéressantes et novatrices de développement de la pratique sportive et du mouvement dans une logique d'animation du territoire.

Ces innovations sont à coordonner avec la mise à jour du Plan directeur communal (PDCoM) dans une logique de développement de la « ville du quart d'heure », de mise en mouvement de la population de manière intergénérationnelle et participative (ex. Places aux jeunes), et de mise en œuvre du Plan climat communal (PCCoM) afin de prendre en compte la notion de santé de la population (îlots de chaleur, végétalisation, accès aux soins, etc.).

Favoriser la pratique sportive libre dans les quartiers

Objectif

Aménager les espaces extérieurs favorables au mouvement dans le centre-ville et les quartiers de Versoix (parcs, cours d'école, etc.) grâce au mobilier urbain et au design actif.

Constat

L'accès aux infrastructures sportives est limité. Dans le même temps, les intérêts en termes de mouvement évoluent au-delà des milieux associatifs et l'activité physique peut être pensée de manière diversifiée et en libre accès. La réalisation de la Voie verte offre une opportunité supplémentaire de valoriser et mettre en cohérence les espaces de pratique disponibles le long de ce tracé.

Actions

- Créer ou valoriser des espaces de mouvement dans le centre-ville, les quartiers de Versoix, et le long de la Voie verte, en concertation avec les usagers et les habitants.
- Promouvoir l'utilisation du design actif dans les préaux et espaces publics, et mettre en place un projet pilote dans la cour d'école de Montfleury.
- Développer la mise à disposition en libre-accès de matériel de pratique sportive (Box Up, Equip).
- Développer les synergies entre la culture, le sport et les loisirs par des offres combinées (ex. balades sportives et culturelles) pour la population de la Ville de Versoix.
- Encourager l'ouverture des salles de sport pour des publics variés en apportant de nouvelles offres (ex. Fondation IdéeSport).

Renforcer l'accès aux rives du lac

Objectif

Favoriser l'accès aux rives du lac Léman et la pratique de la nage en eau libre et des sports nautiques à un large public.

Constat

Versoix est reconnue comme une commune lacustre comprenant plusieurs plages (Port Choiseul, Bécassine, Anciens Bains) d'intérêt majeur. Le réchauffement climatique renforce la nécessité de disposer d'espaces naturels de baignade et de loisirs.

Actions

- Développer l'offre de baignade et d'activités nautiques tout public sur les rives du lac Léman (Port Choiseul, Bécassine, Anciens Bains) et mettre à disposition du matériel librement accessible, en collaboration avec le Canton de Genève.
- Renforcer le partenariat avec le Club nautique de Versoix (CNV), le Centre d'entraînement à la régates (CER), le Yachting Club CERN et la Grève nautique pour favoriser la découverte et la pratique des sports nautiques.
- Valoriser les exploits et performances des athlètes versois engagés dans des régates au niveau local, national et international.

3.

Gouvernance et ressources

- **Gouvernance**
- **Organisation**
- **Financement**
- **Information et communication**

Situation actuelle

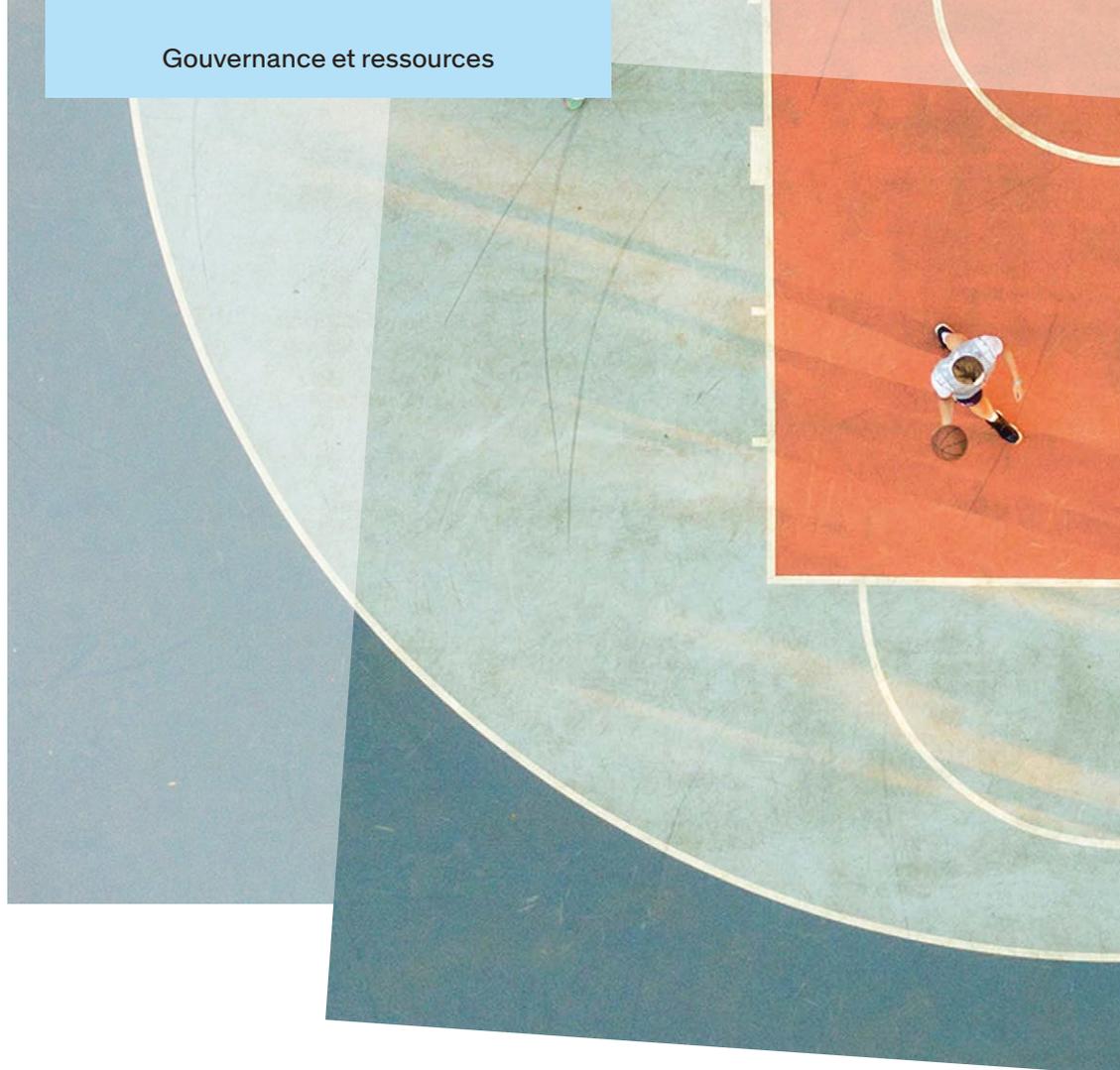
La politique sportive de la Ville de Versoix est conduite par le Conseil administratif et mise en œuvre par le service Sports et manifestations, en concertation avec le Conseil municipal et sa commission « culture, sports et manifestations ».

De plus, la Ville de Versoix échange régulièrement avec le Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL – Versoix, Collex-Bossy, Bellevue, Genthod, Céligny, Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex) sur le développement de ses politiques publiques.

Elle est également impliquée dans les travaux conduits par l'Association des communes genevoises (ACG) et collabore régulièrement avec les services du Canton de Genève. Enfin, elle est en relation régulière avec les clubs sportifs et les organisateurs de manifestations de la commune.







Gouvernance

Objectif

Développer une gouvernance en réseau de la politique du sport et du mouvement.

Constat

La mise en œuvre de la politique sportive de la Ville de Versoix est par nature dépendante d'acteurs multiples, tels que le Conseil administratif, le Conseil municipal, les services de la Ville, le Canton de Genève, les autres communes de la région et les associations sportives communales. Une collaboration harmonieuse entre ces acteurs est indispensable.

Actions

- Mettre en œuvre une gouvernance en réseau de la politique sportive et du mouvement entre le Conseil administratif, le Conseil municipal, les services municipaux, les milieux sportifs communaux et d'éventuels partenaires privés, avec une stratégie partagée et des points de situation réguliers.
- Poursuivre les collaborations et pérenniser les liens avec l'Office cantonal de la culture et du sport, ainsi qu'avec la commission du sport de l'Association des communes genevoises (ACG).
- Développer les liens avec le Grand Genève, le Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL), la Ville de Nyon et les communes limitrophes du Canton de Vaud en vue de favoriser les partages d'expérience et une approche intercommunale et intercantonale du sport et du mouvement.



Organisation

Objectif

Faire évoluer les ressources du service des Sports et manifestations afin de pouvoir réaliser les projets attendus, en s'appuyant sur les partenariats avec les organisations sportives, les autres services de la Ville et le Canton.

Constat

Le service des Sports et manifestations dispose actuellement de 9.4 ETP, dont 2.6 ETP pour l'organisation des manifestations et 5.0 ETP pour l'entretien des parcs et infrastructures sportives communales. Seules les personnes qui occupent le poste de chef de service et le poste à 80% de collaborateur-trice aux sports peuvent consacrer une partie de leur temps de travail à la mise en œuvre de la politique sportive.

Actions

- Renforcer le service des Sports et manifestations de ressources humaines complémentaires (postes fixes, auxiliaires, stagiaires) pour le domaine du sport, notamment pour le suivi des projets d'infrastructures sportives et la relation avec les clubs.
- Développer les collaborations entre le service Sports et manifestations et les autres services de la Ville impliqués dans le développement du sport et du mouvement (Bâtiments, Gérance et écoles, Urbanisme et transports, Cohésion sociale, etc.).

Financement

Objectif

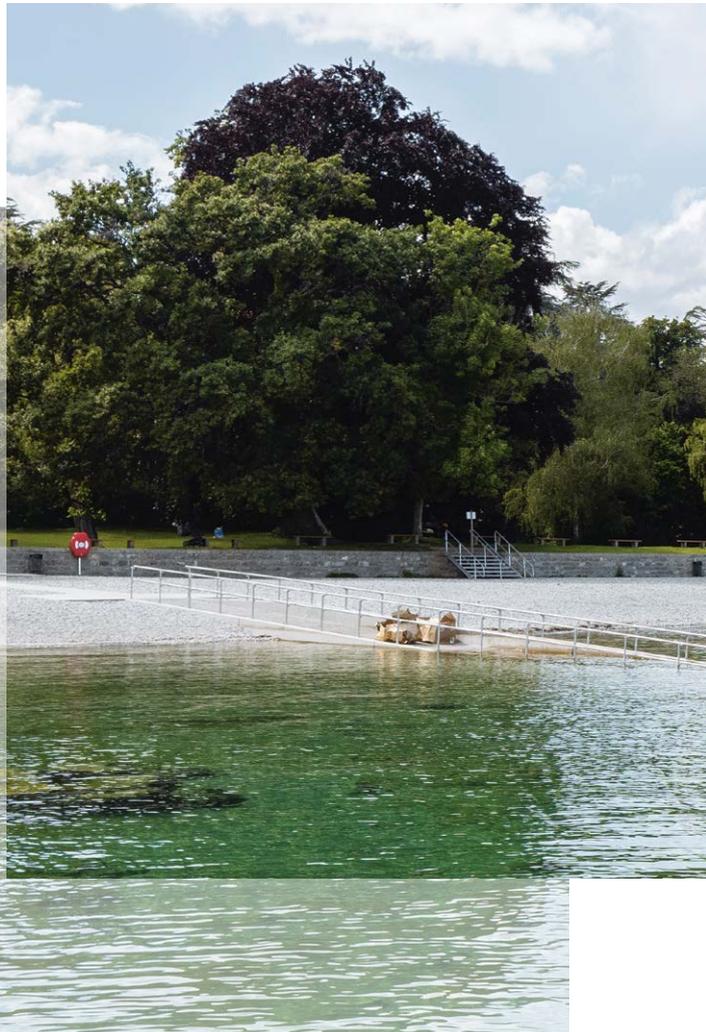
Accompagner le développement de la politique sportive par l'inscription de dotations financières dans le plan des investissements pour réaliser les équipements sportifs attendus et doter le service des Sports et manifestations des budgets de fonctionnement nécessaires à la politique sportive définie.

Constat

En 2024, le plan des investissements de la Ville de Versoix prévoit des financements à long terme pour le développement et la rénovation des installations sportives (ex. salle omnisports de Lachenal, rénovation du CSV, etc.). Cette planification n'est pas encore alignée avec la nécessité pour la commune de mettre à jour rapidement son offre d'infrastructures.

Actions

- Prévoir les crédits d'investissement nécessaires à la construction d'une ou plusieurs salles omnisports, à la rénovation du Centre sportif de Versoix et au déploiement de matériel sportif dans les quartiers et sur les rives du lac. Fixer une échéance quant à leur réalisation.
- Adapter progressivement le budget de fonctionnement du service des Sports et manifestations pour déployer les mesures décidées.
- Considérer toute forme de partenariat public-privé pour les projets d'envergure.



Information et communication

Objectif

Renforcer la connaissance sur la pratique sportive locale (clubs, manifestations, pratique libre, etc.) et développer la communication auprès des différents publics.

Constat

La Ville de Versoix dispose d'une riche offre sportive en lien avec ses propres activités et celles déployées par les clubs communaux. Ces informations sont actuellement difficilement accessibles pour la population.

Actions

- Renforcer la collaboration avec les clubs communaux pour disposer d'un flux régulier d'informations sur leur développement et offre d'activités.
- Renforcer les partenariats avec les organisateurs de manifestations sportives pour les accompagner et favoriser une large communication auprès des habitants.
- Développer des moyens de communication qui soutiennent les activités sportives déployées par les organisations sportives au sein de la commune.



Synthèse

1. Vision

La Ville de Versoix se positionne comme un pôle régional en matière de sport et de mouvement qui offre une qualité de vie à toute la population en renforçant l'inclusion et en animant son territoire grâce au sport et à l'activité physique.

2. Axes stratégiques

Infrastructures sportives

- Élaborer un concept des infrastructures sportives
- Rénover le Centre sportif de Versoix
- Regrouper l'offre de terrains de football
- Construire une ou plusieurs salles omnisports
- Développer l'offre de piscines dans la région

Sport et activité physique en milieu associatif

- Renforcer le soutien aux clubs sportifs
- Accompagner les clubs sportifs dans leur évolution

Activité physique et mouvement en libre accès

- Favoriser la pratique sportive libre dans les quartiers
- Renforcer l'accès aux rives du lac

3. Gouvernance et ressources

- Gouvernance
- Organisation
- Financement
- Information et communication



Concept et textes

MatchDay Sàrl, www.match-day.ch
Olivier Mutter, Ophélie Jeanneret,
Jérémy Moulard, Joël Brunisholz,
Enver Ibrahimovic

Comité de pilotage

Ornella Enhas, Alex Goldenberg

Graphisme

Z+Z, www.zplusz.ch

Photos

Nicolas Schopfer, Shutterstock,
FC Versoix, TC Versoix

© 2025, Ville de Versoix

